

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4321 - Ven. 10 - Sam. 11 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Béchar

Peine capitale pour les trois assassins de l'enfant Mohamed Yacine

Page 24

Elections locales du 23 novembre

Les chefs de partis mettent en garde contre les appels au boycott

Page 3

L'Arabie Saoudite comme malade de sa guerre au Yémen

Par Mohamed Habili

Ce n'est pas du dernier missile tiré par les Houthis que date l'envie de la coalition menée par l'Arabie Saoudite de fermer toutes les issues sur l'extérieur dont dispose le Yémen, qu'elles soient terrestres, aériennes ou maritimes. Certes, ce missile dif-fère des précédents en ce qu'il était envoyé sur Riyad. Mais il a été intercepté, ce qui établit du même coup la fiabilité du système de défense anti-missile saoudien. Il n'empêche, cela fait des mois que la coalition attendait la bonne occasion pour mettre à exécution son plan visant à couper non seulement les Houthis et leurs alliés mais tout le Yémen du reste du monde. Voilà les Houthis qui la leur fournissent, probablement pour prouver qu'ils ne parlaient pas en l'air quand leur chef affirmait que leurs missiles étaient en mesure d'atteindre n'importe quel endroit en Arabie Saoudite. Cette menace a d'ailleurs été prise très au sérieux par cette dernière, qui s'était aussitôt équipée non pas d'un mais de deux systèmes de défense, l'un américain et l'autre russe. Aucune guerre n'est propre, mais cette guerre du Yémen est bien partie pour être l'une des plus sales que l'on connaisse, à supposer qu'elle ne le soit pas déjà. Cela fait plusieurs mois déjà que les organisations humanitaires d'obédiences différentes parlent de la pire crise humanitaire de ces dernières années. **Suite en page 3**

Benghabrit répond à ses détracteurs

L'aspect religieux est «fortement présent» dans les programmes scolaires



Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation, Mahmoud Guissaoui, lors d'une séance plénière, la première responsable du secteur a affirmé que «l'aspect religieux est fortement présent dans les programmes scolaires algériens», soulignant que plus de 500 heures d'éducation islamique sont dispensées aux élèves durant leur cursus (12 ans). **Lire page 2**

Santé et sécurité sociale

Installation d'un comité de concertation

Page 2

Musique

Concert hawzi de M'hamed Yacine dans une ambiance festive

Page 13

Benghabrit répond à ses détracteurs

L'aspect religieux est «fortement présent» dans les programmes scolaires

■ Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation, Mahmoud Guissaoui, lors d'une séance plénière, la première responsable du secteur a affirmé que «l'aspect religieux est fortement présent dans les programmes scolaires algériens», soulignant que plus de 500 heures d'éducation islamique sont dispensées aux élèves durant leur cursus scolaire (12 ans).

Par Meriem Benchaouia

Revenant sur la polémique concernant la suppression de l'éducation islamique des programmes scolaires, la ministre de l'Éducation répond à ses détracteurs qui, pour bétonner leurs attaques contre les réformes de l'éducation, ont invoqué l'argument fallacieux de la suppression de cette matière. L'aspect religieux est «fortement présent» dans les programmes scolaires des trois cycles d'enseignement, conformément à la Constitution, à la loi d'orientation sur l'éducation nationale et aux valeurs de la société algérienne, a rétorqué Nouria Benghabrit. Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation, Mahmoud Guissaoui, lors d'une séance plénière, la première responsable du secteur a affirmé que «l'aspect religieux est fortement présent dans les programmes scolaires algériens», soulignant que plus de 500 heures d'éducation islamique sont dispensées aux élèves durant leur cursus scolaire (12 ans). Elle a rappelé, à ce propos, les principes fondamentaux de la Constitution, dont notamment «l'Islam est la religion de l'État», précisant que la réforme du système éducatif national initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et dont le plan d'exécution a été adopté par le Parlement, porte clairement les objectifs de l'école algérienne fixés par la loi d'orientation sur l'éducation nationale. Selon cette loi, l'école algérienne

est tenue de «promouvoir des valeurs en rapport avec l'islamité, l'arabité et l'amazighité», a-t-elle dit, affirmant que son secteur œuvrait à la «promotion des composantes fondamentales de l'algérianité». M^{me} Benghabrit a souligné dans ce contexte, que son «département ministériel assure l'enseignement obligatoire de l'éducation islamique dans les deux cycles primaire et moyen, et des sciences islamiques au secondaire». Répondant à une question d'un membre du Conseil de la nation, Mohammed Amara, sur la possibilité d'ouvrir 3 centres d'examen pour le baccalauréat dans la wilaya de Naâma (Ain Ben Khelil, Assela et Djenien-Bourezg), la ministre a précisé que la commission spécialisée de l'Office national des examens et concours (Onec), dépêchée dans la région, a conclu sur la base de données et de la réglementation en vigueur, que la création de centres d'examen dans les communes citées «n'est pas un impératif, d'autant», a-t-elle ajouté, que les dispositions de la circulaire-cadre portant conditions et mesures réglementaires et sécuritaires relatives aux centres d'examen pour le baccalauréat «sont claires».

La création de centres d'examen dans une circonscription géographique exige de disposer de 2 lycées au moins et que le nombre de candidats atteigne 300 candidats, et ce, en vue d'assurer la crédibilité de l'examen et permettre la concrétisation du principe de l'égalité des chances entre les candidats. Lors du baccalauréat 2017, 129



PND/R.

candidats ont passé les épreuves dans le centre de Mécheria, situé à 60 km de Ben Khelil. Quant aux élèves de Djenien-Bourezg, au nombre de 77 candidats, ils se sont déplacés au centre d'examen de Moghrar, situé à 30 km de leur lieu de résidence.

La ministre a estimé, dans ce contexte, que «cette distance est acceptable pour les wilayas du Sud connues pour leurs grandes superficies et l'éloignement entre les communes», affirmant que dans ce cas les services concer-

nés prennent toutes les mesures organisationnelles en vue d'assurer «le transport des candidats vers les centres d'examen voire même l'hébergement, le cas échéant».

Prolongation jusqu'au 16 novembre de la période des inscriptions au Bac

Nouria Benghabrit a annoncé, sur sa page facebook, la «prolongation de la période des inscriptions pour les candidats aux

épreuves du baccalauréat/session juin 2018, jusqu'au 16 novembre 2017». Le ministère de l'Éducation nationale avait fixé la période des inscriptions pour les examens du baccalauréat du 9 octobre au 9 novembre 2017 sur le site : <http://bac.onec.dz>. S'agissant des examens de fin des cycles moyen et primaire, la période des inscriptions s'étend du 15 octobre au 15 novembre 2017, lit-on sur les sites : <http://bem.onec.dz> et <http://cinq.onec.dz>.

M. B.

Parlement Le projet de loi de finances 2018 demain devant l'APN

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) reprendra ses travaux demain en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi de finances (PLF) 2018, a indiqué jeudi l'institution parlementaire dans un communiqué. Après sa présentation, le PLF 2018 sera débattu par les membres de l'APN jusqu'à mardi 14 novembre, a précisé la source. La réponse du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, aux préoccupations des députés interviendra à l'issue des débats, a ajouté le communiqué. L. M.

Santé et sécurité sociale

Installation d'un comité de concertation

Les priorités en matière de santé publique et de sécurité sociale ont fait l'objet de l'installation, jeudi passé, d'un comité intersectoriel entre les deux départements concernés. Ce comité est chargé d'une mission importante visant à aboutir à une convergence des visions des deux secteurs et à l'élaboration d'une feuille de route commune. En vue de répondre aux préoccupations du personnel de la santé et des assurés sociaux dans le domaine et garantir des soins de qualité au citoyen, un comité intersectoriel santé-sécurité sociale a été installé avant-hier. En effet, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali et le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, ont procédé, jeudi, à l'installation

de ce comité de coordination et de concertation. M. Zemali a indiqué, dans une allocution, que cette commission constituait un cadre de coordination et de concertation sur les questions communes et visait l'amélioration de la complémentarité, de l'efficacité et de l'efficience des politiques publiques en matière de santé et de sécurité sociale, au profit du citoyen algérien, et ce, dans l'esprit même du plan d'action du gouvernement. Ce comité est composé des cadres supérieurs de l'administration centrale des deux ministères, des directeurs généraux et des cadres de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) et du directeur général

de l'Office national d'appareillage et d'accessoires pour personnes handicapées (Onaaph). A cet effet, le ministre a indiqué que ce comité traiterait plusieurs questions telles que «le dossier du médicament, la relance du processus de contractualisation santé-sécurité sociale, l'évaluation de la complémentarité des structures de santé publiques et privées, le développement des consensus médicaux pour l'amélioration de la qualité des soins et la rationalisation des dépenses de santé, le développement de l'évaluation médico-économique des soins de santé, permettant l'évaluation de l'efficience des dépenses de santé et la complémentarité des contrôles dans le cadre de la lutte contre les abus et fraudes dans les domaines de

la santé et de l'assurance-maladie». M. Zemali a dit qu'il veillerait, avec le ministre de la Santé, au suivi des activités de ce comité qui aura la latitude de faire appel à toute personne susceptible de l'éclairer dans ses travaux et la charge d'élaborer des recommandations pertinentes sur les différentes sujets relevant de sa compétence. M. Hasbellaoui a affirmé, pour sa part, que ce comité était chargé d'une mission importante, visant à aboutir à une convergence des visions des deux secteurs et à l'élaboration d'une feuille de route, en vue de répondre aux préoccupations du personnel de la santé et des assurés sociaux dans le domaine et garantir des soins de qualité au citoyen.

Louiza Ait Ramdane

Elections locales du 23 novembre

Les chefs de partis mettent en garde contre les appels au boycott

Depuis le début de cette campagne électorale, les chefs de partis politiques ainsi que les candidats n'ont pas cessé de clamer haut et fort lors de leurs meetings que «le vote est la seule solution pour changer les choses en Algérie».

Par Thinhinene Khouchi

Femmes, hommes, jeunes et vieux sont appelés à saisir l'opportunité des élections locales pour exprimer leur choix et exercer pleinement leur devoir constitutionnel. Les leaders mettent en garde contre les appels au boycott des élections. D'ailleurs, lors d'un meeting à Ain Témouchent, le président FNA, Moussa Touati, a mis en garde les citoyens à ne pas tomber dans le piège du boycott et de l'abstention, car ces attitudes serviraient les intérêts des partisans d'une période de transition, une étape vécue par le pays dans les années 1990. Par ailleurs, Moussa Touati a indiqué que des parties veulent une démission du citoyen de ses devoirs afin que ces milieux puissent exercer un contrôle sur l'Algérien et l'empêcher d'assumer son devoir dans son pays. Dans ce contexte, Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a rappelé lui aussi à la nécessité de se rendre massivement aux urnes lors du prochain scrutin et lutter contre l'abstention pour donner une plus grande légitimité aux représentants du peuple au sein des Assemblées locales. Affirmant que le citoyen doit faire preuve de responsabilité en participant massivement aux élections locales pour le renouvellement des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya. Pour Abdelmadjid Menasra, président du MSP, «les élections constituent l'unique moyen à même de réaliser le changement attendu». «Au sein de notre mouvement, nous



croions dur comme fer qu'il ne peut y avoir de changement que par le biais des élections», affirme-t-il.

D'autres chefs de partis politiques ont continué à appeler à un renforcement significatif des prérogatives de l'élu pour en faire le premier magistrat de sa commune, alors que d'autres ont développé un discours davantage lié aux fondements doctrinaux de leurs formations. Le président du MPA, Amara Benyounès, a appelé, une nouvelle fois, au renforcement des prérogatives des élus locaux pour un meilleur développement de leurs collectivités, lors d'un meeting à Tizi-Ouzou. A Sidi Bel-Abbès, le représentant du Front de libération nationale, Abdelkader Adjoudj, membre du

bureau politique, a insisté sur la préservation de la sécurité et la stabilité du pays pour parachever le développement enclenché par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans différents domaines.

Adjoudj a affirmé le FLN militait constamment pour la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays, contribuant au «développement dans tous les domaines». Le président du parti Talaei El-Houriyet, Ali Benflis, a, de son côté, appelé, depuis Ain Témouchent, à la consolidation du front intérieur en instaurant un système politique jouissant de la confiance du peuple.

En déplacement à Béjaïa, le secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a considéré, pour sa part, que la crise que traversait le pays

n'était pas inéluctable et que pour en venir à bout des solutions existaient pour peu que l'on daigne chercher des sources de financement dans l'économie même, où l'argent est déjà disponible. «Des fonds considérables susceptibles d'alimenter le budget de l'Etat restent hors de contrôle du gouvernement», a-t-elle soutenu. Dénonçant une orientation générale allant dans un sens libéral qui tourne le dos au bien-être des franges populaires et favorise la logique du profit, le secrétaire général du PT a appelé à une mobilisation générale pour s'opposer à cette orientation, en allant voter lors des prochaines élections afin de faire de ces espaces de souveraineté locale le meilleur terrain de lutte.

T. K.

Le président du MPA Amara Benyounès à Tizi Ouzou

«Les présidentielles c'est en 2019, 2017 ce sont des élections locales»

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, a défendu, jeudi, les choix économiques du gouvernement pour juguler la crise financière que connaît le pays et estimé que le recours au financement non conventionnel est la seule solution. M. Benyounès, qui animait un meeting électoral en prévision des prochaines locales, a critiqué les partis de l'opposition et les experts qui se sont prononcés contre la planche à billets, mais sans donner la solution alternative. Pour le président du MPA, «le financement non conventionnel est la seule solution qu'on a trouvée», même s'il a précisé que celle-ci «n'est pas celle idéale». Amara Benyounès avait, à l'entame de son discours, critiqué ceux qui continuent à faire valoir «la légitimité historique» pour accéder au pouvoir, soulignant que «la légitimité historique est



finie», il s'agit de «la légitimité démocratique». Au passage, le président du MPA a lancé une fléchette à l'adresse du FLN à propos des présidentielles de 2019, précisant qu'il s'agit d'élections locales en 2017. Celui qui veut «se présenter aux élections présidentielles devra attendre 2019» et «il n'y a pas d'élection anticipée». Sur le volet relatif à ceux qui

appellent au recours à la rue pour le changement, le président du MPA a indiqué que le «soulèvement pacifique n'existe pas», sans manquer de souligner que les régimes en Libye, Tunisie ou en Egypte sont tombés car ils étaient dirigés par des dictateurs. A l'adresse de ceux qui appellent à constituer un front national contre toute intervention

étrangère, M. Benyounès réplique que «la seule immunité du pays contre toute intervention étrangère c'est la démocratie». A propos de l'argent sale, l'orateur s'est attaqué aux partis qui vendent des places de candidats avant de préciser que «c'est tout d'abord l'argent du terrorisme, de la drogue et de l'informel», appelant à lui déclarer la guerre mais pas aux entreprises saines du pays composant l'organisation patronale à laquelle on a voulu s'attaquer, le Forum des chefs d'entreprises (FCE). Dans le même sillage, le président du MPA a insisté sur le fait que «le secteur public dans l'économie c'est terminé, et nous devons tous sortir d'une manière définitive du socialisme. Aucun pays au monde ne s'est développé avec le socialisme mais avec l'économie de marché». Le statut de l'élu local a été également longuement évoqué par le président

LA QUESTION DU JOUR

L'Arabie Saoudite comme malade de sa guerre au Yémen

Suite de la page une

En fait, cette crise est sale dans son principe même, car opposant l'Arabie Saoudite et ses alliés, non pas directement à l'Iran, ce qui aurait eu au moins le mérite de la clarté, mais aux Houthis et à leurs alliés, les forces de Abdallah Salah. Cela n'a pas été le cas en Syrie, et moins encore en Irak, où les deux se battant par procuration étaient en quelque sorte sur un pied d'égalité. Dans la guerre du Yémen en revanche, l'une d'elles, en l'occurrence l'Arabie Saoudite est impliquée directement, ce qui lui interdit ne serait-ce que d'envisager la défaite. Etre tenue en échec par les Houthis, par eux plus particulièrement, à ses yeux de méprisables mercenaires à la solde de Téhéran, lui est insupportable depuis le début, depuis le premier jour. Mais plus de deux années plus tard, sans qu'elle ait écrasé les milices houthis, voilà qui pour elle tourne plus qu'au cauchemar, à l'enfer. C'est peut-être ce qui explique qu'elle prenne des initiatives étonnantes, comme de rompre avec le Qatar, ou d'obliger le président du Conseil des ministres libanais de donner sa démission depuis Riyad. Deux initiatives plus faciles à commencer qu'à poursuivre et à terminer. Sans même parler des arrestations se comptant par dizaines opérées sous couvert de lutte contre la corruption mais dont chacun devine qu'elles visent un objectif politique, celui de lever les obstacles pouvant entraver ou empêcher la succession de l'héritier désigné, Mohammed ben Salmane, qui ne fait pas consensus au sein de la famille régnante. Ces arrestations seraient plus naturelles à la suite d'un coup d'Etat qui aurait raté, comme en Turquie, même si là aussi ce terme de coup d'Etat est problématique. Non pas tant d'ailleurs parce qu'il n'est pas approprié que parce que la question se pose toujours à son sujet de savoir qui en a été l'auteur et contre qui il avait été tramé. En Arabie Saoudite aussi, on peut parler aussi de coup d'Etat, mais aussi de révolution de palais, ce que d'ailleurs beaucoup n'ont pas manqué de faire.

M. H.

du MPA qui a appelé à plus de démocratie, notamment à «la primauté de l'élu et non à l'administrateur». Amara Benyounès revendique également plus de décentralisation pour une meilleure gestion des affaires des collectivités.

Hamid Messir

Réunions du Comité économique mixte et du dialogue stratégique algéro-français

Vers une sortie de crise ?

■ S'il est attendu de la 4^e session du Comité économique mixte algéro-français (COMEFA) qu'elle dynamise les projets communs de coopération et de partenariat entre les deux pays, l'attention sera beaucoup plus portée sur la 3^e session du dialogue stratégique algéro-français qui aura lieu dans l'après-midi entre les deux chefs de la diplomatie, à l'issue de laquelle il est espéré que la tension entre Alger et Paris sera dissipée.

Par Lynda Naili

A ce titre, s'il est attendu que la 4^e session du Comité économique mixte algéro-français (Comefa) qui se tiendra demain dans la matinée au Centre international de Conférences (CIC) sous la co-présidence de Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, et son homologue Jean-Yves Le Drian, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, devra dynamiser les projets communs de coopération et de partenariat entre les deux pays en portant une évaluation du partenariat économique, notamment les accords signés en 2015 en marge de la dernière réunion d'évaluation d'étape du Comité mixte économique algéro-français (Comefa) portant sur les secteurs industriel et de la formation, mais aussi l'étude de nouvelles perspectives de coopération et signature de nouveaux accords économiques, l'attention sera beaucoup plus portée sur la 3^e session du dialogue stratégique algéro-français qui aura lieu dans l'après-midi entre les deux chefs de la diplomatie. Et pour cause, cette rencontre qui, faut-il le souligner, intervient dans un contexte plutôt froid dans les relations entre Alger et Paris, sera une opportunité pour les deux parties de discuter et de lever le voile sur cette ambiance tendue entre les deux capitales qui

vivent depuis des années une histoire passionnelle d'attraction et répulsion du je t'aime, moi non plus. Souvent politiquement qualifiés de «relation exceptionnelle», les rapports entre Alger et Paris n'arrivent toujours pas à concrétiser le renforcement auquel elles aspirent en dépit des espoirs portés à l'arrivée d'Emmanuel Macron à la tête de la République française en mai 2017 qui avait affiché, franc et clair, s'être dégagé du conflit mémoriel permanent avec l'Algérie.

Depuis, enveloppées par un silence ambigu, leurs relations que l'on veut pourtant «hisser à un rang supérieur» sont sapées par des divergences autour de plusieurs dossiers, notamment relatifs à des conflits régionaux mais pas que puisque des dossiers d'ordre économique et de mémoire restent encore en suspens au point de miner cette relation. Une situation de discorde on ne peut plus prononcée par une visite attendue de Macron en Algérie depuis son élection. Une visite qui, somme toute, n'est toujours portée sur l'agenda du chef de l'Etat français. Sur ce sujet, lors d'un récent déplacement à Blida, Xavier Driencourt, ambassadeur de France à Alger, reconnaissant à demi-mot la colère d'El Mouradia contre Emmanuel Macron, dira cependant que la «visite (du président français) est prévue», mais qu'aucune date n'a encore été



PHOTO: aux menaces sécuritaires multiples.

Signature de nouveaux partenariats

Ceci étant, auparavant dans la matinée, se dérouleront les travaux de la 4^e session du Comité économique mixte algéro-français (Comefa), en présence de Youcef Youfi, ministre de l'Industrie et des Mines, et de Bruno Le Maire, ministre français de l'Economie et des Finances. Une rencontre qui devra aboutir à la signature de nouveaux accords de partenariats économiques, après que les deux parties se soient penchées «essentiellement, sur l'examen de l'état du partenariat économique bilatéral et les perspectives de son élargissement et de sa densification», souligne le MAE qui ajoute que des projets prometteurs en matière de coopération industrielle et de promotion des exportations des produits algériens, notamment agricoles, devraient être finalisés à cette occasion et les questions inhérentes à la coopération multisectorielle et à l'investissement seront également discutées lors de cette session. La France demeure l'un des principaux investisseurs en Algérie où 500 entreprises françaises sont implantées dont Alstom, Lafarge Holcim et le Groupe Accor avec ses hôtels Novotel ou Ibis.

L. N.

Abdelkader Bouazgui :

«La pêche et l'aquaculture connaîtront un saut quantitatif dans les années à venir»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a affirmé, jeudi à Oran, que le secteur de la pêche et de l'aquaculture connaîtra un saut quantitatif et qualitatif dans les années à venir qui sera traduit par une production supplémentaire de 100 000 tonnes. Abdelkader Bouazgui a souligné, lors d'un point de presse en marge de la 4^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture, ouvert jeudi au Centre des conventions d'Oran (CCO), qu'un tel développement est envisageable, partant de l'intérêt de centaines d'opérateurs et porteurs de projets à investir dans ce créneau. Cette manifestation d'intérêt pour l'investissement dans ce créneau permettra de doubler la production dans les six prochaines années pour passer à 100 000 tonnes additionnelles, prévoit le ministre. Il a indiqué que ce secteur connaît aujourd'hui un déclin, une sorte «de douce révolution», à voir le niveau des investissements et les produits exposés au salon (plusieurs espèces de poissons, des équipements et autres moyens nécessaires à l'exercice de cette activité), qui constituent une preuve supplémentaire de l'importance que revêt ce secteur dans l'économie

nationale. Le ministre a affirmé que l'Etat est entièrement disposé, à tous les niveaux de responsabilité, à accompagner l'investissement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture et de lui accorder toutes les facilitations nécessaires pour sa réussite. «Nous sommes arrivés aujourd'hui à maîtriser plusieurs paramètres du processus de développement de cette filière que nous considérons comme facteur clef dans la réussite de l'investissement dans la pêche et l'aquaculture dont ceux de production d'aliments et de réalisation d'écloseries, de même que ceux de la chaîne alimentaire», a déclaré M. Bouazgui, évoquant, dans ce sens, quatre investisseurs en phase de lancement de projets de réalisation d'usines de fabrication

d'aliments de poissons. Le ministre a signalé l'adoption, novembre courant, de 3 à 4 décrets portant classement, organisation et facilitation de l'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, affirmant que l'Etat continuera de consacrer d'énormes sommes d'argent pour la réalisation de tout ce qui est nécessaire à la promotion et au développement de cette activité. Il a également fait savoir que le secteur dispose actuellement de 44 ports et abris de pêche et procède à la mise à niveau de 15 grands ports et de 5 000 unités de pêche dont le nombre était de 2 300 unités dans le passé, nonobstant une flotte de pêche de thon rouge. M. Bouazgui a affirmé, au passage, l'existence d'une forte volonté

politique pour donner une impulsion à la pêche et à l'aquaculture, citant les textes de loi régissant la gestion et l'organisation de ce secteur. Il a annoncé que d'autres lois sont en phase d'élaboration pour être mises en exécution après leur approbation. Le ministre a appelé les opérateurs économiques à investir dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture pour lequel l'Etat a consacré énormément de moyens et réuni toutes les conditions pour la réussite de leurs projets initiés dans le cadre de la diversification de l'économie et, par conséquent, la contribution à la réduction de la facture d'importation, compte tenu des enjeux d'assurer la sécurité alimentaire et de se tourner vers l'exportation. Abdelkader Bouazgui a fait obser-

ver que l'activité de la pêche et de l'aquaculture a parcouru plusieurs étapes et connu une dynamique, depuis 2000, dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a accordé plusieurs dispositifs et mécanismes de soutien à ce secteur, à l'instar des activités liées à l'agriculture et réaffirmées dans la feuille de route du gouvernement adoptée récemment en Conseil des ministres et approuvée par les deux chambres (APN et Sénat). Pour rappel, 140 exposants dont 35 étrangers et 9 organisations mondiales et régionales représentant 17 pays européens, arabes et africains, prennent part au Salon international dédié à la pêche et à l'aquaculture.

Hsane T.

Djurdjura

Les cimes de Lalla Khedidja recouvertes des premiers flocons de neige

Les monts de Lalla Khedidja, perchés à plus de 2 300 m d'altitude, ont enregistré les premières chutes de neige durant la nuit de lundi à mardi. En effet, ce point le plus culminant du massif du Djurdjura a été recouvert d'une bonne couche de poudreuse. Le pay-

sage féérique s'est offert aux habitants les plus chanceux de Kabylie de l'admirer au lever du jour. Des photos de cette beauté mystique de Lalla Khedidja ont été largement partagées sur les réseaux sociaux, suscitant de commentaires de nombreux impressionnés. L'arrivée

d'une nouvelle vague de froid depuis jeudi soir n'a fait que rendre la couche de poudreuse des cimes du Djurdjura plus épaisse. Ces premiers flocons de neige ont également suscité, en plus de cette admiration, de l'espoir de voir une saison prometteuse en pluies et neige.

Cela est synonyme un hiver qui s'annonce bien arrosé et neigeux. D'autant plus que la région de Kabylie a connu, l'été dernier, un des plus graves stress hydriques de ces 50 dernières années.

Hamid M.

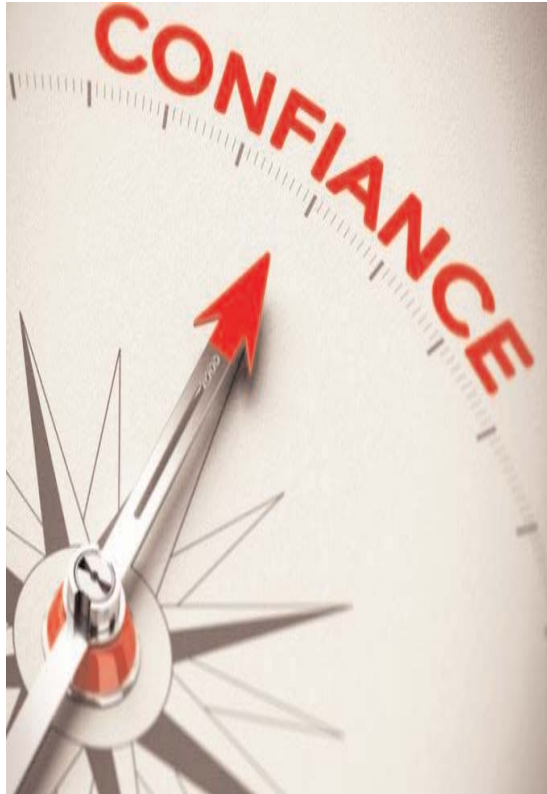
Climat des affaires

Plus de la moitié des chefs d'entreprises optimistes sur les perspectives

■ Plus de la moitié des chefs d'entreprises algériennes estiment que l'évolution du climat des affaires en Algérie sera «positive» au cours des douze prochains mois. Plus des deux tiers de ces opérateurs prévoient un investissement important durant la même période, a révélé une enquête dévoilée mercredi soir à Alger par le cabinet de recherche économique Oxford Business Group (OBG).

Par Salem K.

Réalisée pour la première fois en Algérie par OBG, en partenariat avec la Chambre algérienne de commerce (Caci) et le Forum des chefs d'entreprises (FCE), l'enquête a été menée entre mai et octobre 2017 auprès d'une centaine de dirigeants et chefs d'entreprises publiques (30%) et privées (70%), de différentes tailles, internationales (55%), locales (38%), régionales (7%). Cette enquête, dont l'intégralité sera publiée en décembre prochain, a été conçue pour calculer l'indice de confiance des dirigeants d'entreprises quant à



la situation économique et les perspectives de développement au cours de la prochaine année. «Les résultats de cette enquête démontrent que, dans une large proportion, les dirigeants d'entreprises évaluent de manière positive l'état de l'économie algérienne», note le rapport, présenté par Alexis Reynaud, responsable éditorial chez OBG. A cet effet, la majorité (55%) des chefs d'entreprises interrogés estiment que l'évolution du cli-

mat des affaires en Algérie sera «positive» au cours des douze prochains mois, alors que 6% d'entre eux estiment qu'elle sera «très positive». Mieux encore, plus des deux tiers (70%) des chefs d'entreprises ont indiqué qu'ils étaient «susceptibles» ou «très susceptibles» d'effectuer un investissement «important» l'année prochaine. Ces résultats «démontrent un indice de confiance élevé et espérons-le, un pari vers une plus importante

diversification de l'économie», estime le rapport. S'agissant du degré de la compétitivité de l'environnement fiscal national à l'échelle mondiale, 41% des chefs d'entreprises estiment qu'il est «compétitif», 4% le jugent «très compétitif» et 34% «peu compétitif». Par ailleurs, près de 50% des chefs d'entreprises interrogés estiment «insuffisant» le niveau de transparence dans la conduite des affaires en Algérie, plus de 10% le jugent «très insuffisant», tandis que près de 20% le voient «élevé». Concernant l'accès au financement, 35% des interrogés le qualifient de «difficile», 24% de «très difficile», et 23% de «facile». En outre, plus d'un quart (27%) des entreprises interrogées affirment que plus de 60% de leur chiffre d'affaires provient de la commande publique. Le rapport note également que «le secteur privé a définitivement pris racine en Algérie au cours des deux dernières décennies, bien qu'il soit encore confronté à certaines contraintes, dont les restrictions sur les importations, qui ont clairement affecté sa performance». A propos de l'impact des facteurs extérieurs sur l'économie nationale, la grande majorité (66%) des chefs d'entreprises sondés estiment que la hausse du prix du pétrole est susceptible d'avoir le plus d'impact à court ou moyen terme, suivi du «protectionnisme» (18%). Au plan compétences, les chefs d'entreprises ont déclaré que l'Algérie avait besoin de compétences en leadership (38%), administration des affaires (31%), ingénierie (18%) et service à la clientèle (5%). Interrogé par l'APS en marge de la présentation de cette étude, M. Reynaud a indiqué que le climat des affaires en Algérie est «bon»

et ses données sont «encourageantes» contrairement à ce qui est rapporté dans certains rapports d'institutions internationales, selon lui, ajoutant toutefois qu'il «reste beaucoup de choses à améliorer». Intervenant lors des débats ayant suivi la présentation de l'enquête, le représentant de la Banque mondiale (BM) en Algérie, Demba Da, a salué les efforts menés par l'Etat algérien pour l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de création des entreprises à travers plusieurs mécanismes, affichant son «optimisme» quant à l'amélioration du classement de l'Algérie à l'échelle mondiale dans les prochains rapports de la BM grâce «aux signaux positifs de son économie et réformes menées par l'Etat». Pour sa part, le président de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef), Boualem Djebbar, rappelant les principales réformes menées par l'Etat dans le domaine financier, a affirmé qu'en dépit de la baisse des revenus de l'Etat, suite au recul des prix du pétrole, les crédits alloués par les banques en faveur de l'investissement ont augmenté. Il a expliqué, dans ce sens, que ces crédits ont atteint 8 400 milliards DA, dont 64% attribués aux investissements des entreprises économiques, en hausse de 26% en 2014, 16% en 2015 et 7% en 2016. Le ministre de la communication, Djamel Kaouane, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Queld-Alli, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le président du FCE, Ali Haddad, ont assisté à cette cérémonie, à laquelle ont pris part également des chefs d'entreprises, experts économiques et représentants d'institutions et organismes publics et privés.

S. K./APS

Prix

Les cours du pétrole en légère baisse en Asie

Les cours du pétrole reculaient hier en Asie sous l'effet de prises de bénéfices après une hausse provoquée par les tensions au Moyen-Orient. Vers 05h40 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en décembre, perdait sept cents à 57,10 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en janvier,

cédait dix cents à 63,83 dollars. Les investisseurs s'inquiètent d'une forte remontée des tensions entre Ryad et Téhéran. Au cœur des nouvelles tensions, le sort du Liban mais aussi du Yémen, en proie à un conflit meurtrier où les deux poids lourds du Moyen-Orient soutiennent des camps opposés. En cas de conflit, une partie de l'offre mondiale d'or noir pourrait disparaître, et ces inquiétudes

ont fait monter les cours, selon les analystes. «Dans ce contexte, on va avoir une sacrée réunion de l'Opep le 30 novembre, quand les ministres iraniens et saoudiens devront s'asseoir à la même table», a déclaré Greg McKenna, analyste chez AxiTrader. Il est dans l'intérêt des deux pays de travailler main dans la main dans le domaine du pétrole mais il n'est pas sûr que cela soit le cas à Vienne, a ajou-

té M. McKenna. «Cette guerre froide pour l'influence qu'ils se livrent depuis des décennies pèse lourd et les investisseurs doivent surveiller la situation». Jeudi, le WTI a gagné 36 cents pour terminer à 57,17 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, le Brent a progressé de 44 cents pour finir à 63,93 dollars.

A. O.

Arabie saoudite

Aramco signe des accords énergétiques d'une valeur de 4,5 mds USD

Le géant pétrolier saoudien Aramco a signé jeudi des accords énergétiques d'une valeur de 4,5 milliards de dollars environ avec des groupes pétroliers et gaziers, que le géant pétrolier saoudien a présentés comme faisant partie des efforts destinés à diversifier l'économie. Ces accords ont été conclus avec

notamment Tecnicas Reunidas (Espagne), Saipem (Italie), China Petroleum Pipeline (Chine) et National Petroleum Construction Company (Emirats arabes unis). Les investissements «reflètent notre effort concerté (...) pour diversifier notre économie, promouvoir la production locale, soutenir un environnement viable et

renforcer le climat des affaires et des investissements», a déclaré le P-DG d'Aramco, Amin Nasser, cité dans un communiqué. L'Arabie saoudite prévoit la cession de moins de 5% d'Aramco, via une introduction en Bourse au second semestre 2018, dans le cadre d'un plan de restructuration de son économie, trop

dépendante de l'or noir. Cette introduction, présentée comme la plus importante de l'histoire, devrait générer d'importants revenus – jusqu'à 100 milliards de dollars – pour l'Arabie saoudite, confrontée à des difficultés économiques en raison de la baisse des cours du brut.

Agences

Bourse de Tokyo Troisième séance de repli pour le Nikkei

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en repli hier, pour la troisième séance consécutive, les investisseurs préférant engranger des bénéfices après les forts gains des semaines passées, tandis que le yen progressait par rapport au dollar. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 0,82% à 22 861,42 points (-187,29 points), et l'indice élargi Topix a perdu 0,70% à 1 800,44 points (-12,67 points). Le dollar valait 113,38 yens peu après la clôture de Tokyo, contre 113,60 yens la veille au même moment. A l'inverse, l'euro s'appréciait par rapport au yen, à raison d'un euro pour 132,06 yens, contre 131,83 yens la veille.

R. E.

Tlemcen

Attribution de 8 500 logements sociaux d'ici janvier

■ Pas moins de 8 500 logements sociaux seront attribués d'ici à janvier 2018 à travers la wilaya de Tlemcen, a annoncé jeudi le wali, en marge d'une visite de travail et d'inspection au quartier populaire de Koudia, situé dans la périphérie de la ville chef-lieu de wilaya.

Ph. > D. R.



Par Ahlem N.

Répondant aux doléances des habitants de cette cité, Ali Benyaïche a fait savoir que 8 500 habitations sociales seront attribuées dans la wilaya d'ici le mois de janvier prochain, soulignant que les programmes AADL et promotionnel ne sont pas inclus dans ces chiffres. Par ailleurs, plus de 4 500 autres logements sociaux achevés

seront distribués entre les mois de février et mai 2018, une fois les travaux de VRD et d'aménagement extérieur achevés, a-t-il ajouté, expliquant que l'absence d'une enveloppe financière pour cette opération a retardé son exécution. Abritant pas moins de 17 000 habitants, selon les chiffres officiels annoncés par le responsable de l'exécutif, le quartier populaire de Koudia bénéficiera, prochainement, d'une polyclinique, dont le projet

d'un montant de 220 millions de dinars a été dégelé. Le wali a instruit le directeur de la santé pour entamer les procédures relatives à l'ordre de service et l'installation de l'entreprise de réalisation. Une enveloppe de quatre millions de dinars sera consacrée à l'équipement de cette structure de santé, selon le DPAT. En attendant, l'unique salle de soins du quartier verra, dès la semaine prochaine, le lancement de travaux de réhabilitation et de renouvellement de

son équipement, a affirmé le wali, qui a instruit le directeur de l'urbanisme pour lancer une étude d'aménagement de l'entrée du quartier, les opérateurs prenant en charge la réalisation d'un rond-point sur place. Le responsable de l'exécutif a ordonné, également, l'aménagement d'une école de six classes, fermée actuellement, en prévision de sa réouverture pour soulager les cinq autres écoles primaires de Koudia qui bénéficiera, dès juin

prochain, d'un lycée de 1 000 places dont 300 en demi-pension, en cours de réalisation. Par ailleurs, ce même quartier sera doté d'un troisième collège d'enseignement moyen, dont le choix de terrain sera effectué la semaine prochaine. Ce nouvel établissement soulagera les deux CEM opérationnels, a-t-on souligné. Lors de cette tournée, Ali Benyaïche, qui était accompagné par les membres de l'exécutif, a instruit le chef de daïra de Tlemcen pour la mise en place d'une commission qui se prononcera sur la délivrance d'actes de propriété des maisons et locaux commerciaux du quartier. Pour leur part, les jeunes de Koudia bénéficieront de travaux de réhabilitation de leur terrain Maticco avec pose d'une pelouse synthétique. Des travaux similaires seront engagés au niveau du grand stade de la cité.

A. N./APS

Tébessa Campagne de sensibilisation aux dangers du monoxyde de carbone

LA CAMPAGNE de sensibilisation aux dangers du monoxyde de carbone, lancée le 1^{er} novembre dernier dans la wilaya de Tébessa, a ciblé les habitants dont les foyers ont été récemment raccordés au réseau de distribution de gaz naturel, apprend-on jeudi des services de la Protection civile. Organisée par la direction de la Protection civile en collaboration avec les directions de santé et de la population et de l'éducation, cette caravane vise essentiellement «à réduire les accidents liés aux dangers du gaz naturel», a indiqué la même source. Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 13 novembre prochain, a également pour objectif d'initier ces habitants aux conditions de la sécurité et de leur inculquer la culture de prévention. Dans le cadre de cette caravane de sensibilisation, des séminaires et des conférences seront tenus dans les établissements scolaires, les maisons de jeunes et les centres de formation professionnelle au cours desquels des conseils de sécurité seront donnés et des dépliants seront distribués. Pas moins de 94 interventions ont été effectuées durant les cinq dernières années par les services de la Protection civile dans la wilaya de Tébessa, où 155 individus ont été secourus et transférés aux établissements de santé et 10 cas de mort par asphyxie au monoxyde de carbone ont été enregistrés

R. R.

Bordj Bou-Arréridj

Création de plus de 16 000 postes d'emploi depuis janvier dernier

Au total, 16 111 postes d'emploi ont été créés dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj depuis le début de l'année 2017, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'emploi. S'exprimant au cours d'une conférence de presse organisée au siège de cette direction, Mohamed Gassem a indiqué que ce nombre est réparti entre 11 865 postes temporaires et 4 246 postes permanents, dont la plupart actant dans le secteur économique. Le taux de chômage dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj est de l'ordre de 7,41%, a-t-il relevé, affirmant que ce taux était «faible, comparé à la moyenne nationale». M. Gassem a prédit une baisse dans le taux de chômage dans la capitale des Bibans, à la faveur de la relance des chantiers d'habitat et le lancement de plusieurs projets d'investissement devant générer 34 000

postes d'emploi au cours des deux prochaines années. «Le manque de main-d'œuvre qualifiée est un souci qui constituera un problème au cours des années à venir», a souligné la même source, qui a appelé les demandeurs d'emploi à se diriger vers les centres de formation professionnelle afin d'améliorer leur niveau de compétence. Des ateliers de formation seront organisés au profit des jeunes, dont les projets ont été validés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), par la Caisse nationale des assurances chômage (Cnac), et ce, en vue de leur permettre de mieux gérer leurs entreprises, de créer des postes d'emploi permanents et de relancer le développement local. Des techniques pratiques pour la recherche d'emploi, l'élaboration des curricu-

lum vitae et la réussite d'entretiens d'embauche seront également à l'ordre du jour de ces ateliers ciblant les promus des secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, a-t-on noté. Par ailleurs, 5 915 contrats de travail ont été résiliés depuis le début de l'année en raison des absences et du cumul de fonctions, a indiqué M. Gassem, assurant que la démarche a permis au Trésor public de récupérer un montant de plus de 15 millions de dinars. Il est à noter que le secteur de l'emploi dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj compte 6 774 entreprises, dont 6 670 du secteur privé et 23 sociétés étrangères, soulignant que ces entreprises actives dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics (BTP), de l'agriculture et des services.

Saïd F.

Batna

Raccordement de 1 288 foyers au réseau de gaz naturel

Une opération de mise en service d'un réseau de raccordement au gaz naturel au profit de 1 288 familles résidant dans les communes de Tigherghar, Lemsane et Tighanimine dans la wilaya de Batna, a été lancée jeudi dans une ambiance festive. Selon les explications fournies in situ au wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, cette opération s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal (2010-2014), nécessitant un montant global de 695 588 millions de dinars, dont 327 430 millions ont été consacrés pour la réalisation du réseau de trans-

port de cette énergie. De son côté, le directeur local de l'énergie, Allaoua Djari, a fait savoir que ce projet porte sur le raccordement d'un total de 1 518 familles au réseau de gaz naturel, affirmant que les travaux sont en cours actuellement afin de raccorder les foyers restants. Située à 110 km de la ville de Batna, la commune de Tigherghar est la soixantième collectivité locale de cette wilaya à bénéficier du gaz naturel, selon le chef de l'exécutif local qui a révélé que plusieurs régions à travers la wilaya de Batna seront raccordées au réseau de distribution de gaz

naturel avant «la fin de l'année en cours». Cette opération de mise en service du réseau de gaz naturel a eu lieu dans le cadre d'une visite de travail effectuée par Abdelkhalek Sayouda dans des communes relevant de quatre daïras dont celles de Teniet El Abed et de Takout, où il a inspecté de nombreux projets de développement. Il s'est, en outre, rendu sur les chantiers de réalisation de l'hôpital de Teniet El Abed (120 lits) et de Takout (60 lits) où il a insisté sur la nécessité de livrer ces deux projets avant la fin de l'année 2017.

Souad B./APS



Algérie/ Mauritanie

L'accord sur la création d'un passage frontalier va faciliter les échanges

■ L'accord signé mercredi entre l'Algérie et la Mauritanie, une des doléances des opérateurs économiques, va faciliter les échanges entre les opérateurs des deux pays ainsi que les déplacements, estime-t-on à la Fédération algérienne de l'import-export et du commerce international (FAIECI).

Par Fateh K.

Cet accord, qui intervient en application des recommandations de la Haute commission mixte tenue en décembre dernier à Alger, «est un moyen de promotion des échanges entre les opérateurs économiques des deux pays, notamment ceux des wilayas du sud-ouest du pays», a indiqué le président de la fédération, Mohamed Hassani, dans un entretien téléphonique avec l'APS. Pour la Faieci, «l'ouverture de ce passage frontalier terrestre va certainement insuffler une dynamique économique dans toute la région du sud-ouest du pays, à travers les échanges commerciaux entre les deux pays, et permettra un débouché des différentes productions des deux pays», a-t-il précisé. L'ouverture prochaine de ce passage frontalier terrestre dans la wilaya de Tindouf vient aussi en réponse aux doléances formulées par plusieurs opérateurs économiques des wilayas du



sud-ouest du pays, spécialement ceux en activités à Béchar, Adrar, et Tindouf, lors d'une rencontre organisée en avril dernier à Béchar par la direction régionale des douanes sur le thème du troc frontalier. Cet accord algéro-mauritanien a été aussi accueilli avec enthousiasme par

l'Observatoire des opérateurs économiques et des hommes d'affaires algériens en Afrique de l'Ouest. «Nous estimons que cet accord portant sur l'ouverture de ce passage frontalier terrestre constitue un nouveau jalon dans le renforcement des relations entre deux pays frères, de même

qu'un espace favorable de promotion des différents produits industriels, agricoles ou d'élevage algériens auprès d'opérateurs et entreprises économiques de ce pays maghrébin et africain, et de même pour les produits mauritaniens», a affirmé le président de cet observatoire, Mohamed Dahaj, lors également d'un entretien téléphonique avec l'APS. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, et son homologue mauritanien, Ahmadou Ould Abdallah, ont procédé, mercredi à Nouakchott (Mauritanie), à la signature d'un accord de création d'un passage frontalier terrestre entre l'Algérie et la Mauritanie. Les autorités algériennes et mauritaniennes avaient procédé en septembre dernier à la pose de la première pierre du passage frontalier entre les deux pays et en consécration de la décision de la Haute Commission mixte algéro-mauritanienne tenue à Alger en décembre dernier. Le point kilométrique PK-75, distant de la ville

de Tindouf, a été choisi comme point de départ du tronçon routier qui reliera Tindouf à la ville mauritanienne de Zouerate, pour faciliter la circulation des personnes et des biens, l'intensification des échanges commerciaux et le désenclavement des populations de cette zone frontalière.

F. K./APS

Maroc/Hirak du Rif Deux militants condamnés à 20 ans de prison ferme

LA JUSTICE marocaine a condamné deux militants du mouvement de contestation dans la région du Rif (nord) à 20 ans de prison ferme, alors que plusieurs militants des droits de l'Homme et des ONG ont appelé les autorités marocaines à libérer toutes les personnes «arbitrairement détenues» et «abandonner» les charges retenues contre les contestataires. Le tribunal de première instance d'Al-Hoceïma a condamné, mardi, deux militants à vingt ans d'emprisonnement chacun, tandis que quatre autres ont écopé de peines allant d'un à cinq ans de prison ferme, a indiqué jeudi Rachid Benali, l'un des avocats de la défense, cité par l'AFP. Il s'agit des peines les plus lourdes prononcées à l'encontre de militants et sympathisants du «Hirak» depuis la condamnation en août d'un jeune militant à 20 ans de prison ferme. Mardi, le leader de la contestation, Nasser Zefzafi, et 53 co-accusés ont comparu devant la Cour d'appel de Casablanca, qui a une nouvelle fois ajourné le procès. Les prévenus sont poursuivis pour différents motifs, le plus grave étant «l'atteinte à la sécurité de l'Etat». Les présumés responsables sont passibles de la peine de mort. Dans ce contexte, plusieurs militants des droits de l'Homme ont lancé un appel réclamant la libération des détenus de ce mouvement de contestation «Hirak», né à Al-Hoceïma (nord) après la mort tragique de Mouhcine Fikri. Ce vendeur de poissons a été broyé par une benne à ordures alors qu'il cherchait à récupérer sa marchandise confisquée par la police fin octobre 2016. Ces défenseurs des droits de l'Homme somment les autorités judiciaires marocaines à «abandonner» les charges retenues contre les contestataires, dénonçant par la même occasion «la réaction sécuritaire des autorités qui se sont engagées sur la voie de la répression».

N. T./Agences

Sahara occidental

WSRW dénonce les projets éoliens marocains

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW) a dénoncé les projets éoliens marocains prévus dans les territoires sahraouis occupés, soutenant que des entreprises marocaines et étrangères impliquées dans ces projets «violente systématiquement» les décisions de la Cjue et de l'ONU. Avec les nouveaux parcs éoliens prévus à Boudjdour, 40,3% de la production de l'énergie verte du Maroc d'ici à 2020, proviendraient des territoires du Sahara occidental, illégalement occupés par le Maroc, souligne un dernier communiqué de l'Observatoire, avertissant que «le programme marocain de l'énergie verte prévoit de relier deux parcs éoliens encore en phase de planification : l'usine d'Atfissat (200 MW) et la ferme de Boudjdour (400 MW). Les deux projets seraient construites au Sahara occidental occupé». WSRW rapporte que les travaux sur l'usine d'Atfissat sont déjà en cours, et que la compagnie britannique Windhoist est impliquée dans l'installation de 56 éoliennes Siemens, qui seront opérationnelles en 2018. «La partie du Sahara occidental où la société britannique construit les éoliennes est sous occupation illégale du Maroc», dénonce encore l'Observatoire qui relève que les deux nouvelles usines s'ajoutent aux deux autres parcs éoliens érigés illégalement dans les ter-

ritoires sahraouis occupés par le Maroc, dans le cadre d'un programme qui comprend la construction de cinq parcs éoliens, dont deux sont situés au Sahara occidental. Il s'agit d'un parc de 100 MW programmé pour être construit à Boudjdour et du parc éolien de 300 MW prévu à Tiskrad, une ville proche de El-Ayoune, la capitale du Sahara occidental occupé, relève WSRW. Le programme a été accordé à un consortium d'entreprises dirigé par la société allemande Siemens, associée à l'entreprise italienne Enel Green Power et l'entreprise marocaine, Nareva. La société Siemens, relève l'Observatoire, «est impliquée dans pratiquement tous les parcs éoliens du territoire occupé». En novembre 2016, WSRW avait publié un rapport concernant les projets marocains d'énergie renouvelable prévus dans les territoires du Sahara occidental occupés dans lequel l'Observatoire avait estimé, que plus d'un quart de l'énergie renouvelable marocaine serait produite sur les terres sahraouis occupées, d'ici à 2020. L'Observatoire rappelle, dans son dernier communiqué, la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue) du 21 décembre 2016 qui affirme que le Sahara occidental est un territoire «séparé et distinct» du Maroc, et stipule que les accords commerciaux avec le Maroc ne peuvent impliquer le

Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. Il rappelle également que le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a pour sa part souligné la nécessité du consentement du peuple sahraoui dans tout projet le concernant. Par leur implication dans les projets qui intègrent illégalement les territoires occupés du Sahara occidental, Siemens et Windhoist «violente systématiquement» les décisions de la Cjue et de l'ONU, car les représentants du peuple du Sahara occidental n'ont pas été consultés, affirme WSRW.

Le Zimbabwe réitère son «soutien indéfectible»

Le ministre des Affaires étrangères du Zimbabwe, Walter Mzembi, a réitéré mercredi le «soutien indéfectible» et «l'engagement» de son pays pour la cause du peuple sahraoui. «Je tiens à vous rassurer sur le soutien indéfectible et l'engagement de mon pays pour la cause sahraouie», a écrit M. Mzembi dans une lettre à son homologue sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, citée jeudi par l'agence de presse sahraouie (SPS). M. Mzembi a également rappelé que son pays et la République arabe sahraouie démocratique (RASD) «maintiennent d'excellentes relations de longue date», soulignant que «le Zimbabwe continuera d'appeler le Maroc à respecter les résolutions du Conseil de sécurité concernant la tenue d'un référendum, qui permettra l'autodétermination du peuple sahraoui». Le ministre des Affaires étrangères zimbabwéen a en outre réitéré la disponibilité de son département à «œuvrer en étroite collaboration avec son homologue sahraoui au sein de l'Union africaine et des différents forums internationaux».

Lamine H./APS

Tunisie

Un garde national tué par un tir accidentel de son collègue à Sidi Bouzid

UN GARDE national tunisien a été mortellement touché, jeudi, à la Caserne des unités d'intervention, à Sidi Bouzid, par un tir accidentel de son collègue, rapporte l'agence TAP se référant à de sources sécuritaires.

«Atteint à l'abdomen, l'agent a été admis à l'hôpital régional dans un état critique avant de succomber à ses blessures», a indiqué à l'agence TAP le directeur de l'établissement, Nassib Sakri.

R. M.



Tournée asiatique du président américain

Trump défend «l'Amérique d'abord», Xi la mondialisation

■ L'un défend «l'Amérique d'abord», l'autre la vague «irréversible» de la mondialisation : Donald Trump et Xi Jinping ont livré, hier au Vietnam, deux visions singulièrement différentes de l'avenir des échanges commerciaux.

Par Rosa C.

Dans la ville côtière de Danang, au Vietnam, qui accueille le forum de l'Asie-Pacifique (Apec), le président américain et son homologue chinois, à la tête des deux premières économies de la planète, ont, à quelques minutes d'intervalle, marqué leurs différences. Dénonçant «les abus commerciaux chroniques» que les États-Unis ne peuvent plus «tolérer», vouant aux gémonies les accords multilatéraux qui «lient les mains» de son pays, M. Trump a livré un discours à la tonalité résolument isolationniste. «Je mettrai toujours l'Amérique d'abord de la même manière que j'espère que vous tous dans cette pièce donnerez la priorité à vos pays respectifs», a-t-il lancé, reprenant une formule déjà utilisée à la tribune des Nations unies en septembre. Dans un contraste saisissant, Xi Jinping, qui vient de cimenter encore un peu plus son pouvoir à la faveur du dernier Congrès du parti communiste, s'est posé en grand défenseur de la mondialisation. Les échanges doivent être repensés pour être «plus ouverts, plus équilibrés, plus équitables et bénéfiques pour tous», a-t-il expliqué.

«Nous devrions soutenir le libre-échange et pratiquer un régionalisme ouvert pour permettre aux pays en développement de tirer davantage profit du commerce et des investissements internationaux», a-t-il poursuivi. Dans un tempo savamment dosé, la Chine a annoncé hier son intention d'élargir l'accès des entreprises étrangères à son secteur financier, mettant fin à des restrictions vivement critiquées par les partenaires de Pékin. Les dirigeants de la région avaient hâte d'entendre les deux chefs d'État et notamment le président américain, qui avait provoqué un choc en Asie-Pacifique en décidant du retrait abrupt de son pays de l'accord de libre-échange Asie-Pacifique (TPP), trois jours après son entrée à la Maison-Blanche. Face à ces derniers, Donald Trump a défendu bec et ongle sa décision, martelant que l'Amérique ne signerait plus de «grands accords» qui obligent l'Amérique «à renoncer à sa souveraineté». Vu comme un contrepoids à l'influence grandissante de la Chine, ce traité, dont Barack Obama était l'un des principaux architectes, avait été signé en 2015 après d'âpres négociations par 12 pays d'Asie-Pacifique représentant 40% de l'économie mondiale. Emmenés



par le Japon, les ministres de l'Économie des onze pays restants mènent depuis jeudi de grandes négociations, espérant conclure un nouveau TPP sans Washington. Mais les tractations n'ont pour l'instant pas abouti, le retrait des États-Unis, poids considérable, obligeant les pays à rebattre toutes les cartes. Dans une tribune publiée dans le *New York Times*, Tony Blinken, numéro deux de la diplomatie américaine sous Barack Obama, déplorait que M. Trump «cède le

leadership mondial à la Chine». «Pendant que M. Trump fuit le multilatéralisme et la gouvernance mondiale, M. Xi s'en saisit chaque jour un peu plus», regrettait-il. Au-delà des dossiers économiques, le président américain a appelé la région Asie-Pacifique à l'unité sur le dossier nord-coréen, priorité absolue de sa longue tournée asiatique qui s'achèvera en début de semaine prochaine aux Philippines. «L'avenir de cette région et de ses merveilleux habitants ne peut

être pris en otage par les fantasmes de conquête violente d'un dictateur et par le chantage nucléaire», a-t-il déclaré. La confusion dominait sur l'un des événements les plus attendus de ce sommet de Danang : le face-à-face entre Donald Trump et Vladimir Poutine. Les interactions entre le locataire de la Maison-Blanche et l'homme fort du Kremlin sont scrutées à la loupe en raison notamment de l'enquête sur l'ingérence russe dans la présidentielle américaine. Si l'exécutif américain a assuré qu'il n'y aurait pas de rencontre formelle en raison de problèmes d'agenda, Moscou a affirmé qu'un échange entre les deux hommes aurait bien lieu en marge du sommet. La Maison-Blanche faisait en tout cas son possible pour minimiser cette éventuelle rencontre. «Vont-ils se croiser à un moment et se saluer ? C'est tout à fait possible», a déclaré Sarah Sanders, porte-parole de M. Trump, à bord d'Air Force One. Le procureur spécial Robert Mueller, qui donne des sursurs froides à la Maison-Blanche, a donné un coup d'accélérateur à son enquête sur les interférences russes, avec l'inculpation fin octobre de trois anciens conseillers de M. Trump.

R. C.



Points chauds

Brexit

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait près d'un an et demi que le Brexit à remporter les faveurs d'une majorité de Britanniques, pourtant les négociations sur la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne continuent à stagner. En effet, la Première ministre britannique, Theresa May, a prévenu hier les parlementaires favorables au maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne qu'elle ne «tolérera pas» de tentatives d'obstruction pour ralentir ou stopper la sortie du pays de l'UE. «Nous ne tolérerons aucune tentative d'utiliser la voie des amendements au projet de loi pour essayer de bloquer la volonté démocratique du peuple britannique, en essayant de ralentir ou d'arrêter notre départ de l'Union européenne», écrit la Première ministre dans le *Daily Telegraph*. «Nous quitterons l'Union européenne le 29 mars 2019». Cette mise au point intervient alors que le Britannique John Kerr, rédacteur de l'article 50 du Traité de Lisbonne qui offre une porte de sortie de l'UE et invoqué au mois de mars par Londres, a répété hier que le processus n'est pas irréversible. «Nous ne sommes pas obligés de sortir (de l'UE) juste parce que M^{me} May a envoyé la lettre déclenchant l'article 50», doit déclarer Lord Kerr, lors d'un événement organisé par le mouvement pro-européen Open Britain. «Nous pouvons changer d'avis à tout moment du processus», doit-il encore ajouter. Le gouvernement britannique a annoncé jeudi soir que le Brexit aurait lieu le 29 mars 2019 à 23h00 GMT, une précision qui fera l'objet d'un amendement au projet de loi de retrait de l'UE, en cours d'élaboration au Parlement. «Notre amendement indique clairement que le Royaume-Uni quittera l'Union européenne à 23h00 le 29 mars 2019», a déclaré dans un communiqué le ministre en charge du Brexit, David Davis. Les négociations du Brexit ont repris jeudi entre le Royaume-Uni et l'UE, et «le temps presse», a prévenu le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier. «Nous avons fait des progrès considérables dans les domaines qui comptent», a au contraire estimé le ministre britannique chargé du Brexit sur son compte Twitter. Reste à savoir si les anti-Brexit qui semblent décidés à se mobiliser, laisseront les négociations suivre leur cours ou s'ils tenteront de les bloquer pour essayer d'inverser la tendance et faire en sorte que leur pays reste dans l'UE malgré les résultats du référendum de juin 2016.

F. M.

Zimbabwe

L'éviction du vice-président, test de la mainmise de Mugabe sur le pouvoir

Le président Robert Mugabe contrôle d'une poigne de fer le Zimbabwe depuis près de quatre décennies, mais l'éviction de son vice-président, Emmerson Mnangagwa, un de ses anciens fidèles, pourrait avoir des répercussions incontrôlables à l'approche des élections générales de 2018. Emmerson Mnangagwa a été humilié cette semaine après un bras de fer avec la Première dame, Grace Mugabe, qui se retrouve désormais en position idéale pour succéder à son époux âgé de 93 ans. Ce départ forcé lundi d'un des lieutenants de Robert Mugabe a fait éclater au grand jour les rivalités au sein du parti présidentiel de la Zanu-PF, au pouvoir depuis l'indépendance en 1980. «La situation actuelle est pleine d'incertitudes», estime Piers Pigou, spécialiste du Zimbabwe au centre d'analyse International Crisis Group (ICG). «On entre en terrain inconnu» «Il semble que Mugabe soit prêt à éliminer des pans entiers (de la Zanu-PF) qui forment la base du soutien historique du parti (...) et ce, afin de consolider sa position et le leadership à venir», avance-t-il. A peine tombé en disgrâce, Emmerson Mnangagwa, 75 ans, a fui le Zimbabwe pour l'Afrique du Sud, selon ses proches. Mais celui qui entretient des liens

étroits avec les militaires a promis de défier Robert et Grace Mugabe, les accusant de se prendre pour des «demi-dieux». Il a assuré qu'il «reviendrait au Zimbabwe pour diriger» la Zanu-PF, qui n'est pas «la propriété personnelle» des Mugabe. La réponse du régime ne sait pas fait attendre : quelques heures plus tard, il était expulsé du parti, qui tient son congrès en décembre. A cette occasion, Grace Mugabe, une figure très controversée, pourrait être nommée au poste de vice-président désormais vacant. «La grande question est de savoir ce qu'il va désormais advenir de Grace Mugabe», actuellement présidente de la puissante Ligue des femmes de la Zanu-PF, insiste Piers Pigou. Le rôle qui pourrait être confié à la Première dame, âgée de 52 ans, risque de menacer l'avenir de la Zanu-PF. Cette femme au tempérament de feu, connue pour ses goûts de luxe, compte de nombreux opposants au sein du parti et du gouvernement. «C'est le début de la fin pour la Zanu-PF. On assiste à la destruction totale de l'héritage de Mugabe», souligne l'analyste indépendant Dewa Mavhinga à l'AFP. «Si Grace arrive au sommet, elle tombera parce qu'elle s'est fait beaucoup d'ennemis. Elle est dangereuse. La Zanu-PF pourrait

être détruite de l'intérieur», ajoute-t-il. On ignore quelle pourrait être la prochaine manœuvre d'Emmerson Mnangagwa. Mais le chemin pour accéder au pouvoir semble semé d'embûches. «Ce sera très difficile pour lui de se présenter comme un démocrate (...). On ne peut pas être membre de la «mafia» pendant une cinquantaine d'années et soudain la dénoncer», fait remarquer Dewa Mavhinga. M. Mnangagwa a joué un rôle clé dans les violences qui ont ensanglanté la présidentielle de 2008, remportée par le président Mugabe après le retrait de l'opposant Morgan Tsvangirai. Il est aussi soupçonné d'être l'architecte des «atrocités de Gukurahundi» des années 1980, alors qu'il était ministre de la Sécurité. L'armée avait massacré quelque 20 000 dissidents dans la région zimbabwéenne du Matabeleland. Aujourd'hui, «la balle est dans le camp de Mnangagwa mais que peut-il faire en dehors du parti ?», se demande Piers Pigou. La semaine prochaine pourrait être cruciale : les anciens combattants de la guerre d'indépendance, qui ont pris fait et cause pour lui, ont prévu d'organiser des manifestations anti-Mugabe à Harare.



Musique

Concert hawzi de M'hamed Yacine dans une ambiance festive

■ Le chanteur hawzi M'hamed Yacine a animé, jeudi soir à Alger, un concert de musique andalouse, dans une ambiance festive et un public nombreux.

Par Adéla S.

Accueilli au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Kouba, le récital, d'une heure et demie, a réuni une vingtaine de pièces, entre «inqlabets» et extraits de «noubas», brillamment rendues dans une variation modale scindée en trois parties, par le chanteur M'hamed Yacine, à la voix limpide et étoffée, accompagné par un orchestre de sept musiciens professionnels. Dans le mode «Raml El Maya», d'abord, le chanteur, également au violon électrique, a étalé les pièces, «Rit ErRayad» (inqlab), «Dakhil Hasbek Ya Oueid Ettir» (N'craf), et dans le mouvement Khas, «Ya saki Weski Habibi», «Rimoun Ramatni Cheghiftou Biha» et «Rebbi Ya Moudjib Aâbdou». Entamant la deuxième partie

dans le mode «Sika», M'hamed Yacine a enchaîné avec «Taht El Yassamine Fel'li», une valse qui a embarqué l'assistance dans une randonnée romantique, «Ya Badiâe El Hosn» (istikhar vocal), «Sir Ya Naker Lahçen» (melhoun) et «Selli Houmoumek», au rythme ternaire qui a incité le public au déhanchement, dans une atmosphère de grands soirs. Les instrumentistes, Mansour Brahimi à la mandoline, Mohamed Réda au piano, Arslène au luth et Imed Houari au qanun, ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs dans des envolées de virtuoses, lors d'introductions en solo ou en réponses aux interprétations du chanteur avec un soutien orchestral dense et diversifié, soumis à une section rythmique des plus originales, conduite par Djamel

Bouhanem à la basse électrique, Mounir Baâdj et Fouad Berbère aux percussions.

Les pièces au ton relevé dans le mode «Djarka», «Ma ken'chi Aâchiq b'Hali», «Sbart Mazelt Nesbar», «Ma yebli Sadr Ahnin», «Men Choufet En'ndjal» et «Had El Gharam Li K'temtou» ont donné de l'entrain à l'assistance qui a manifesté du répondant au «ténor» et son équipe, par des applaudissements nourris et des «youyous» répétés.

Dans une prestation de haute facture, M'hamed Yacine, séduisant par sa présence et maîtrisant son «métier» d'artiste, a conclu avec d'autres pièces du terroir andalou et chaâbi, à l'instar de «Mazal Haï Mazal», «Zinek Hawalni», «Wahd El Ghozziyel».

Né en 1972 dans une famille de mélomanes, M'hamed Yacine s'initie très jeune à la mandoline



PH. > D. R.

et rejoint le conservatoire de Kouba, où il est encadré par des professeurs de renom, à l'instar de Bachir Mazouni, Nachid Bradai et le regretté Mahmoud Mesekdji, avant de décrocher, en 1987, ses premiers diplômes d'interprète et d'instrumentiste.

En 1990, il poursuit sa formation à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Kouba, où il étudie le violon comme spécialité et obtient en 1994 une licence en musicologie qui lui permet de professeur dans un lycée à Alger où il enseignera pendant cinq ans. Imprégné, selon ses musiciens, de «tous les styles de

musique algérienne» tout en restant «attaché au genre andalou», M'hamed Yacine compte à son actif trois CD, «Album Hawzi» (2005), «L'éje en fête» (2006) et «Album 2015», confiant à l'APS qu'il «prépare un nouvel opus pour l'année 2018».

Organisé par la direction du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, sous l'égide du ministère de tutelle, le concert de musique hawzi de M'hamed Yacine a été programmé pour une représentation unique.

A. S./APS

Photographie

L'exposition «Il y a cent ans en Algérie» fait une halte à Alger

L'exposition de photographies, «Il y a cent ans en Algérie», retraçant le périple de deux pères blancs à travers les oasis algériennes en 1903, témoin de la vie quotidienne et de l'habitat de l'époque, a été inaugurée jeudi à Alger.

Organisée au Centre des arts du Palais des rais-Bastion 23 par le Centre culturel et de documentation saharienne (Ccds), cette exposition regroupe des photos d'archives prises dans les villes de Ghardaïa, El Menia, In Salah ou encore dans les régions du Touat et de la Saoura.

Une partie de cette exposition, intitulée «Aux oasis sahariennes, le voyage de deux pères blancs en 1903», témoigne de la vallée du M'zab au début du siècle dernier avec plusieurs

photographies des places de marché, des différents ksour et des images de la vie quotidienne restituant les fêtes populaires, les costumes de l'époque et la vie agraire dans la région.

Ce périple, entrepris à dos de dromadaires par Mgr Guérin et le Père Vellard, entre février et juillet 1903, fait une halte importante dans la région du Touat et du Gourara à Adrar où les voyageurs se sont intéressés au ksour de Tamentit, à l'oasis de Deldoul, et aux villes de Reggane, Aoulef et Timimoune, reconstituant par la photo la vie quotidienne de ces villes, la misère vécue par les populations locales à l'époque, ainsi que l'architecture oasienne.

L'exposition propose également aux visiteurs de découvrir

des paysages du Grand Sud à In Salah et l'oasis de Tit ainsi que les textes originaux tirés du carnet de voyages des deux explorateurs qui se sont donnés pour mission de «décrire les conditions de vie des populations (...) et chercher des moyens de leur venir en aide».

Au retour vers le nord, les voyageurs proposent un autre focus sur la région de la Saoura (sud-ouest) avec plusieurs haltes dans les oasis de Kerzaz, Taghit, Béni Abbas, Igli, Figuig ou encore Fendi, où ils ont immortalisé des fêtes religieuses dans certains mausolées ainsi que l'architecture ksourienne de ces régions.

En plus de cette exposition, le Ccds propose des photographies datées de la même pério-

de de la Kabylie, avec des portraits, des paysages et des photos d'enfants à l'école ou au centre d'apprentissage des métiers, de la ville et du port d'Alger et de sa Casbah ainsi qu'un balayage de la ville de Djelfa.

Une série de clichés est également consacrée à la ville de Laghouat et à Ain Madhi, son Palais de Kourdane et son mausolée de Ahmed Tidjani.

Les responsables du Ccds ont indiqué que ces photographies d'archives ont été récemment retrouvées à Rome et une partie a été exposée dans les villes de Ghardaïa, Djelfa, Laghouat et Ouargla.

L'exposition se poursuit au Bastion 23 jusqu'au 30 novembre. **Racim C.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Seen Art Galery (Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Lundi 13 novembre à 19h30 :

Chants lyriques

«Enchanteresses» avec la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)

Samedi 11 novembre à 19h :

Concert «Enchanteresses» par la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Iot Bouchaoui 2, N° 325, Chéraga, Alger)

Du 11 au 25 novembre :

«18^e Salon d'automne du petit format», avec la participation de 23 artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Catherine Rossi, Djazia Cherih, Safia Zouli, H'ssien, Rachid Talbi, Adlène Djefal et Moussa Bourdine. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h et le samedi de 10h à 17h. Le vernissage est prévu le samedi 11 novembre à partir de 15h.

Galerie des Ateliers Bouffé d'art (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Du 11 au 30 novembre :

Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma. Le vernissage est prévu le samedi 11 novembre à partir de 15h.

R. C.

Alger

Le masque de Gorgone exposé au Musée national des antiquités

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué, jeudi à Alger, que le masque de «Gorgone» est exposé «provisoirement» au Musée national des antiquités, en attendant la création d'un nouveau musée à Annaba où il sera transféré.

S'exprimant lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales à poser à des membres du gouvernement, M. Mihoubi a affirmé que la conservation de ce masque à Alger – depuis sa récupération de Tunisie en 2014 – est liée à des raisons «purement sécuritaires», le Musée national des antiquités disposant, selon le ministre, de «toutes les conditions de sécurité pour prévenir toute autre tentative de vol».

Répondant à la question du sénateur Mohamed Tayeb Laskari, le ministre de la

Culture a relevé que le musée d'Hippone à Annaba – réalisé en 1868 –, «ne réunit pas encore les conditions sécuritaires nécessaires», d'autant, a-t-il dit, qu'il est situé au niveau du vaste site archéologique d'Hippone qui requiert un plan minutieux pour sa sécurisation.

L'absence des conditions nécessaires à la sécurisation du patrimoine de ce musée a incité, a-t-il dit, son département ministériel à «lancer le projet de réalisation d'un nouveau musée disposant des mesures sécuritaires nécessaires et répondant aux normes modernes» à proximité du musée actuel.

Le masque de Gorgone, pièce archéologique en marbre blanc qui date de l'époque romaine, a été volé en 1996 du site antique d'Hippone, avant d'être retrouvé en Tunisie après les événements qu'a connus ce pays

en 2011.

A la question du membre du conseil, Ali Djerbaâ sur la non réalisation du théâtre régional de Médéa – projet inscrit en 2012 et dont les travaux devaient être lancés en 2013 – M. Mihoubi a indiqué que l'étude a été «achevée» mais la réalisation «a été reportée à une date ultérieure en raison de la conjoncture économique» que vit le pays.

Le ministre a ajouté que la situation économique au cours des dernières années «n'était pas propice pour la réalisation de nombreux autres projets inscrits», affirmant que son secteur a dégagé une enveloppe financière pour la réalisation de ce théâtre «s'élevant à 600 millions DA au titre de la nomenclature de l'équipement sectoriel de 2014».



Coup-franc direct

Madjer et la communication

Par Mahfoud M.

Le nouveau sélectionneur national, Rabah Madjer, semble avoir une idée différente de la communication, lui qui sait que les médias peuvent avoir un grand rôle dans la réussite ou non de sa mission à la tête de la sélection nationale. Alors que les sélectionneurs qui l'avaient précédé se contentaient d'une seule conférence, lui a décidé d'en tenir deux en 24 h d'intervalle seulement. Pourtant, il n'avait rien d'important à dire lors de cette seconde conférence, n'était-ce le énième forfait du joueur Bentaleb. Il aussi tenu à expliquer les raisons qui ont fait que la mission ne sera pas facile pour lui, préparant l'opinion publique à un dernier échec aux éliminatoires du Mondial pour lequel on est déjà éliminé. Il pense que le grand chantier débutera après le match amical face au Centrafrique. Il nous demande de ce fait de lui laisser le temps. Il ne terminera pas la conférence sans demander l'aide de la presse et des supporters, alors qu'il est supposé se concentrer sur son travail et qu'il a répété à maintes reprises qu'il est qualifié pour cette mission qu'on lui a confiée. En fait, ce n'est ni la presse, ni le public qu'il faut implorer, il doit compter sur son travail sans plus, car il a tous les moyens pour tenter de redresser la barre à l'EN.

M. M.

Ligue II Mobilis (11^e journée) L'ASAM au défi du MOB

LE LEADER, l'AS Aïn M'ilia, recevra le MO Béjaïa dans le choc de cette onzième journée de la Ligue II Mobilis. Le leader m'ilia souhaite faire d'une pierre, deux coups lors de cette rencontre en gardant son fauteuil et dans le même temps écarter un sérieux concurrent pour l'accession en Ligue I. L'ASAM se présentera donc avec une grande détermination et fera tout son possible pour s'imposer, même si ce ne sera pas une sinécure car il s'agit d'un adversaire redoutable. L'autre co-leader, la JSM Skikda, se déplace à Alger pour croiser le fer avec le RC Kouba, qui traverse une étape difficile et qui a du mal à s'imposer même à domicile. Les gars du Rusikada tenteront de piéger les Koubéens chez eux, ce qui reste à leur portée même si tout reste possible en football, et les Algérois espèrent aussi se ressaisir et s'éloigner de la zone rouge. L'ASO Chlef défilera l'ASM Oran dans un derby de

l'Ouest passionnant. Les Lions du Chélib qui ne lâchent pas et restent décidés à jouer à fond la carte de l'accession en Ligue I, se donneront à fond pour tenter de se rapprocher plus du duo de tête. Toutefois, les Asémistes ne l'entendent pas de cette oreille et feront tout pour revenir avec un résultat probant. La JSM Béjaïa reçoit au stade de l'Unité Maghrébine l'équipe du MC El Eulma et fera tout pour effacer le dernier échec dans le derby de la Soummam face au MOB.

M. M.

Le programme :
Samedi 11 novembre 2017 à 15 :

CRBAF-ABS
RCR-CABBA
WAT-GSM
RCK-JSMS
ASAM-MOB
CAB-MCS
JSMB-MCEE
ASO-ASMO

Equipe nationale Bentaleb ne jouera pas face au Centrafrique

LE MILIEU de terrain de l'équipe nationale, Nabil Bentaleb, a déclaré forfait pour la réception du Nigeria hier vendredi à Constantine dans le cadre de la 6^e et dernière journée (Gr. B) des qualifications du Mondial 2018 et en amical face au Centrafrique le 14 novembre à Alger, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

«Nabil Bentaleb est forfait pour les matches face au Nigeria et à la République centrafricaine. Arrivé lundi au Centre technique de Sidi Moussa alors qu'il sortait de deux semaines de convalescence pour soigner des douleurs pubiennes, Bentaleb a été ménagé durant les deux premiers jours du stage, mais après la séance d'entraînement de mercredi soir, il a ressenti des

douleurs vives», a précisé la FAF. Après avoir été examiné par le médecin de la sélection nationale, Ali Yekdah, Bentaleb a été déclaré inapte pour les deux matches. «Le sélectionneur national, Rabah Madjer, l'a libéré pour se soigner dans son club en Allemagne, le FC Schalke 04», a ajouté la même source.

Il s'agit du cinquième forfait enregistré chez la sélection nationale pour les deux rencontres après Faouzi Ghoulam, Youcef Attal, Ramy Bensebaini et Hilal Soudani.

Éliminée de la course pour le Mondial 2018, l'Algérie, dernière au classement avec un seul point, tentera de boucler les qualifications avec une victoire face au Nigeria pour l'honneur.

Ligue I Mobilis (11^e journée)

Le CSC en danger devant l'USMA

■ Le leader du championnat, le CS Constantine, sera face à un autre vrai test lors de son déplacement dans la capitale pour défier l'USM Alger pour le compte de la 11^e journée.

Par Mahfoud M.

Ainsi, les clubistes qui respirent le punch souhaitent continuer sur leur lancée et revenir avec un résultat qui leur permette de garder le fauteuil de leader. Les coéquipiers de Abid, l'homme fort du Chabab, ne seront nullement impressionnés par leur hôte et feront tout pour revenir avec le meilleur résultat possible. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos face à l'USMA qui revient en force ces derniers temps et ne souhaite pas laisser filer les trois points du succès lors de cette très importante empoignade. Les Rouge et Noir n'ont d'autre choix que de l'emporter s'ils souhaitent garder espoir de jouer les premiers rôles et aller de l'avant.

De son côté, la JS Saoura, qui est à la deuxième place au classement, aura à cœur d'effacer sa large défaite concédée lors de la dernière journée face au CSC (4-2), à l'occasion de la réception de l'USM Bel-Abbès dans un derby de l'Ouest qui promet. Les Sudistes qui ont eu une mini-crise avec le soulèvement des fans qui ont demandé le départ du coach, doivent se refaire une santé. Néanmoins, ils doivent faire très attention à cette formation de la Mekerra qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et essaiera de revenir avec un résultat probant.



Les Constantinois seront en danger

De son côté, l'Entente de Sétif, champion d'Algérie en titre, aura l'opportunité de se refaire une petite santé, en déplacement face à l'USM Blida, lanterne rouge. L'Aigle Noir part avec les favoris du pronostic même en déplacement, d'autant plus qu'il s'agit d'un adversaire qui souffre cette saison.

Dans le bas du tableau, la confrontation entre le DRB Tadjenant et l'USM El Harrach se jouera à couteaux tirés, tant la défaite est interdite pour les deux protagonistes. Les gars de Tadjenant devraient logiquement l'emporter, sachant qu'ils cèdent rarement des points à domicile, mais cela ne veut aucunement dire que les Harrachis se laisse-

ront pour autant faire. Enfin, le MC Oran qui était revenu avec le point du nul dans son déplacement à Alger face au CRB se doit de l'emporter à domicile face à l'O Médéa pour espérer se reprendre. Mais ce n'est pas évident quand on sait que les gars du Titteri avaient tenu la dragée haute aux grosses cylindrées de la Ligue I.

M. M.

Le programme :
Samedi 11 novembre 2017 :
USMB-ESS (15h)
DRBT- USMH (15h)
JSK- CRB (16h)
MCO- OM (16h)
USMA- CSC (17h)
JSS- USMBA (18h)

Le NAHD et le PAC réapprennent à gagner

Le NA Hussein Dey et le Paradou AC ont réappris à gagner, ce jeudi, en ouverture de la 11^e journée du championnat national de Ligue 1. Les deux formations de la capitale se sont imposées respectivement face au MC Alger (1-0) et à l'US Biskra (1-0).

Après une longue traversée du désert qui aura duré 6 journées (5 nuls et 1 défaite), le NA Hussein Dey a réussi à renouer avec le succès, de surcroît, à l'occasion d'un derby. Hôtes du MC Alger, les Sang et Or ont réussi une entame de match parfaite en acculant le Doyen dans sa moitié du terrain avec à la clé une première opportunité franche de scorer signée Zeghnoun (9').

Les Vert et Rouge ont ensuite laissé passer l'orage pour commencer à développer un jeu chaotique qui leur a permis de se montrer dangereux à de nombreuses reprises, mais le gar-

dien Merbah a répondu présent à chaque tentative pour garder sa cage inviolée.

Dans cette confrontation entre voisins, il aura fallu attendre la dernière minute du temps réglementaire pour assister à l'unique but marqué par Boulaouidet. Incorporé quelques minutes auparavant, l'ex-joueur de la JSK a donné raison à son coach Neghiz en profitant d'une faute d'un défenseur du MCA.

Voulant remiser de la tête pour son gardien, Demou, puisque c'est de lui qu'il s'agit, s'est complètement raté et a vu sa remise se transformer en passe décisive pour Boulaouidet qui n'a pas eu de mal à lobber le portier du MCA. A la faveur de ce succès, le NAHD réapprend à gagner et passe de la 12^e à la 9^e position (13 pts). En revanche, fin de série pour le MCA. Les camarades de Hachoud n'ont pas su profiter de la réforme de leur adversaire du jour pour

récolter au minimum le point du match (5 - 15 pts).

Le PAC gagne aussi

Au stade Omar-Hamadi (Alger), le Paradou AC est arrivé lui aussi à stopper l'hémorragie des mauvais résultats. Battus lors de leur deux dernières sorties, les académiciens ont mis à profit la visite de l'US Biskra pour reprendre leur marche en avant.

Dans une rencontre aux allures de Ligue 2, les deux promus se sont livrés à une chaude empoignade dans laquelle le dernier mot est revenu aux Jaune et Bleu, sur le plus petit des scores (1-0). A l'image de la première partie, ce deuxième match n'a pas connu de changement au tableau d'affichage durant la première période. Toutefois, le Paradou est parvenu à débloquer la situation dès le retour des vestiaires par l'entrée de Zakaria Naidji (47').

Pétanque/Mondial-2017 Les Algériennes débutent fort

LA TRIPLETTE algérienne, composée de Nadia Agouni, Nadia Djabri et Ranya Kouadri, a effectué une belle entame de compétition au 6^e Mondial (juniors), abrité par Kaihua (Chine) du 8 au 12 novembre, en remportant jeudi deux victoires lors des deux premiers tours qualificatifs, rapporte

le site de la Fédération internationale de pétanque et jeu provençal (FIPJP).

La triplette algérienne a battu, respectivement, son homologue d'Inde (13-0) et d'Allemagne (13-12), dans un tournoi regroupant 43 équipes filles de 42 nations.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Football

Le Ballon d'Or remis le 7 décembre

LE BALLON d'Or sera remis le 7 décembre, «au cours d'une émission spéciale sur la chaîne L'Equipe», a annoncé hier le site du journal, qui appartient au même groupe que France Football, média créateur du prix. «Dès 19h45, l'ancien international français accueillera les téléspectateurs dans un lieu d'exception», se contente d'indiquer le site de L'Equipe. Depuis 2016, la Fifa a mis fin à la collaboration instaurée en 2010 avec France Football pour le Ballon d'Or. L'instance a ressuscité ses propres prix et l'hebdomadaire décerne son prestigieux trophée. L'an dernier, France Football avait annoncé le premier le meilleur joueur de l'année 2016:

Cristiano Ronaldo le 12 décembre. Moins d'un mois plus tard, c'était au tour de la Fifa de récompenser... Cristiano Ronaldo. Cette année, c'est la Fifa qui s'est lancée la première en récompensant à nouveau le Portugais le 23 octobre dernier lors d'une soirée de gala à Londres. Et Cristiano Ronaldo, vainqueur de la dernière Ligue des champions avec le Real Madrid, fait figure de grand favori pour le prochain Ballon d'Or. Un nouveau sacre lui permettrait d'emporter un cinquième trophée après ceux glanés en 2008, 2013, 2014 et 2016, soit autant que son grand rival, l'Argentin Lionel Messi (primé en 2009, 2010, 2011, 2012, 2015). R. S.

Jusqu'à aujourd'hui

Des pluies sous forme d'averses orageuses sur le Centre et l'Est du pays

DES PLUIES sous forme d'averses orageuses continueront d'affecter plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays jusqu'à samedi, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées sont : Alger, Tipaza, Blida, Médéa, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Nord de Sétif, Nord de Bordj Bou-Arréridj, Jijel, Mila, Skikda, Annaba et Al Taf.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité de ce BMS qui expirera samedi à 12h00. Par ailleurs, un autre BMS annonce des rafales de vent sous orages au niveau des wilayas d'El Oued et de Ouargla. La validité de ce BMS est valide jusqu'à samedi à 9h00 et les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm.

K. L.

Le 8 décembre prochain

Paris accueille un meeting international de soutien aux détenus du «Hirak du Rif»

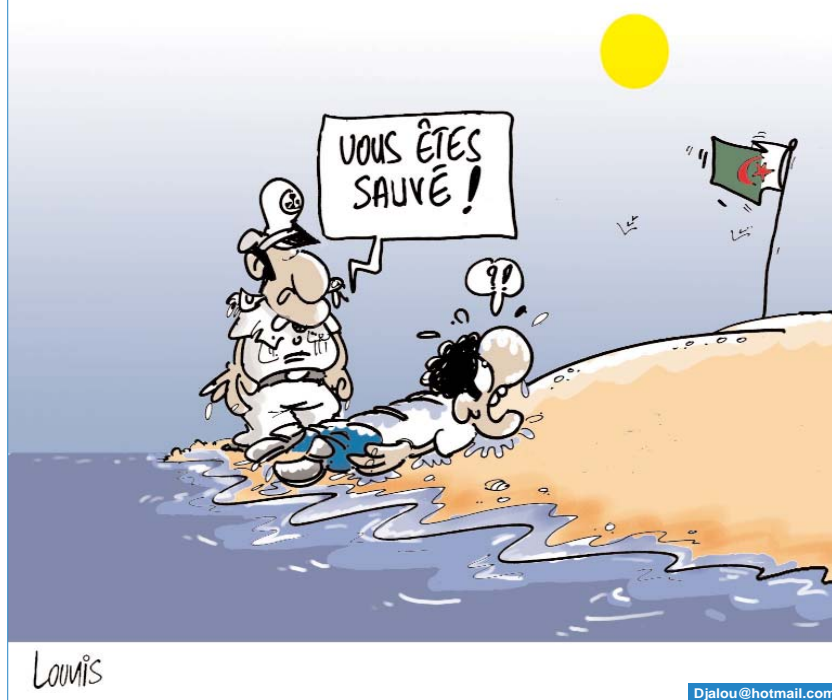
UN MEETING de soutien aux militants et détenus du mouvement de contestation dans la région du Rif (nord du Maroc) sera organisé à Paris le 8 décembre prochain, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, rapportent jeudi des médias citant les organisateurs. «Il ne se passe pas un jour sans que nous parvenions des informations inquiétantes sur la situation actuelle des droits humains au Maroc. Les indicateurs sérieux sont au rouge et soulignent une régression dangereuse en matière de respect des libertés et des droits fondamentaux», s'alarment les organisateurs de ce meeting dans un communiqué publié sur leur page Facebook, repris par des médias locaux. Organisé sous le thème : «Mais où va le Maroc ?», le meeting est soutenu par plusieurs personnalités et ONG, notamment l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (Asdhom), l'Association des travailleurs maghrébins de France (Atmf), l'Association marocaine des droits humains-IDF (Amdh-IDF) et l'Association des marocains en France (AMF-Fédération), selon la même source. Cette nouvelle mobilisation de soutien et de solidarité avec les détenus du Hirak du Rif, qui se déroulera à la Bourse du travail, à Paris, vise à

«informer l'opinion publique sur ces violations graves des droits de l'Homme commises par l'Etat marocain», a-t-on soutenu. Mais aussi, notent-ils, pour «permettre aux organisations et aux démocrates européens d'exprimer leur solidarité internationale et d'interpeller leurs Etats sur leurs positionnements respectifs». Mohcine Fikri, vendeur de poissons, fut arrêté par la police le 28 octobre 2016, rappelle-t-on, et mourut tragiquement broyé par une benne à ordures en voulant s'opposer à la destruction de sa marchandise par la police. Sa mort a déclenché depuis un mouvement populaire de contestation (Hirak) réprimé par le pouvoir marocain. Ils ont également réaffirmé «l'unité de toutes les composantes du peuple rifain» autour des exigences du mouvement Hirak qui «ne peut en aucun cas faire l'objet de négociation, de surenchères et de concession», condamnant l'approche sécuritaire et répressive dans le Rif «une stratégie qui a échoué». Ils ont rappelé, à cet effet, les revendications politico-socio-économiques du Hirak, dont notamment la levée du blocus économique dont fait l'objet le Rif depuis 60 ans et la lutte contre la corruption «généralisée» qui entrave le développement de cette région.

R. I.

IMMIGRATION CLANDESTINE

UNE VINGTAINÉ DE HARRAGA SECOURUS EN HAUTE MER



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béchar

Peine capitale pour les trois assassins de l'enfant Mohamed Yacine

■ Trois des auteurs de l'enlèvement et l'assassinat cruel de l'enfant Deriah Mohamed Yacine (6 ans), membres d'une même famille (frère, sœur et épouse), ont été condamnés à la peine capitale, tandis que leurs deux autres sœurs ont écopé d'une peine de 10 années de réclusion criminelle, prononcées tôt, hier, par le tribunal criminel près la cour de justice de Béchar.

Par Slim O.

Le sixième accusé dans cette affaire, en l'occurrence le beau-frère, a bénéficié d'un acquittement par la même instance judiciaire. Au cours des audiences du procès, qui s'est ouvert jeudi et qui ont duré plus de 19 heures, chacun des cinq accusés a essayé de nier sa participation à ce monstrueux crime qui a eu lieu dans la localité rurale de Mazer (160 km au sud de Béchar), et ce, malgré les preuves tangibles découvertes par les enquêteurs de la Gendarmerie nationale au cours des investigations qui ont suivi

l'enlèvement et la découverte du corps disséqué de la victime dans des sacs en plastique, à proximité d'un lotissement de la même localité. Ces audiences, qui se sont déroulées dans une salle archicombles et devant les avocats des accusés commis d'office pour refus de plusieurs autres avocats de la défense, ont permis de mettre en évidence le mobile de cet abominable crime, à savoir la sorcellerie, d'où la manière dont a été disséqué le corps de la jeune victime. Selon l'arrêt de renvoi, le petit Deriah Mohamed-Yacine avait disparu du domicile familial dans la journée du mardi 11 octobre

2016 et n'avait plus donné signe de vie jusqu'au 13 du même mois où son le corps disséqué a été découvert par un ouvrier dans un lotissement. Sitôt alertée, la Gendarmerie nationale a diligencé une enquête pour trouver le ou les auteurs du crime. Auparavant, les éléments de ce corps de sécurité, avec l'aide d'une section cynophile, avaient lancé de vastes recherches à travers la localité de Mazer afin de retrouver la victime, pour ensuite procéder à l'arrestation des auteurs du crime, membres d'une même famille.

S. O./APS

Falsification de documents à Béjaïa

La police des frontières intercepte un individu

LA POLICE des frontières a intercepté, au courant de la semaine passée, un individu qui s'apprêtait à quitter le territoire national avec de faux papiers d'identité dont une carte nationale et un permis de conduire bulgares. Il s'agit de H.A., âgé de 44 ans, natif de la commune de Chemini, dans la daïra de Sidi-Aïch. Au moment du contrôle par la PAF, le mis en cause a présenté un passeport algérien et les deux autres faux documents établis soi-disant en Bulgarie. Les policiers qui ont suspecté les documents ont procédé à leur analyse qui a conclu, suite à plusieurs anomalies, qu'il s'agissait bel et bien de documents falsifiés. Après interrogatoire, le prévenu a reconnu avoir payé

4 000 euros pour se faire délivrer ces faux papiers et quitter le territoire national. L'individu a été transféré au commissariat central pour la poursuite de la procédure et l'élaboration d'un dossier pénal. La PAF a arrêté également une femme en provenance de France en possession de documents falsifiés. Après contrôle du passeport de B.D.Y. âgée de 36 ans, les policiers ont découvert plusieurs anomalies dans ce document, notamment l'absence des deux premières feuilles qui sont inversées ainsi que les autres pages du passeport de la prévenue. Un dossier pénal a été élaboré à son encontre.

H. C.